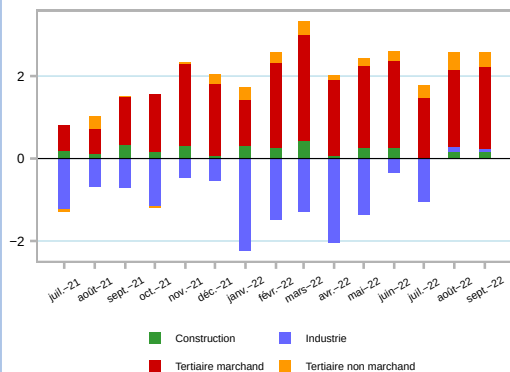


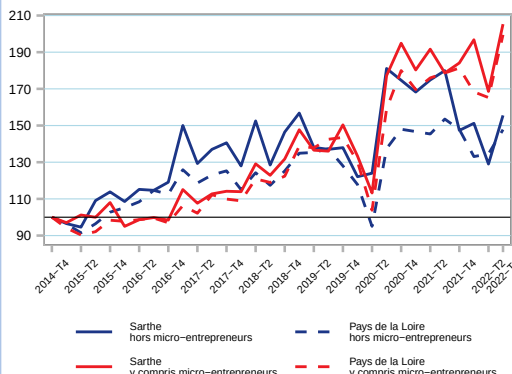
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Dans la Sarthe, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur à son niveau de 2019 depuis le mois de juin 2021. Après un rebond en août, le nombre d'heures se stabilise en septembre.

Il est supérieur de 3 % à son niveau d'août 2019, en-deça du niveau régional (+5 %).

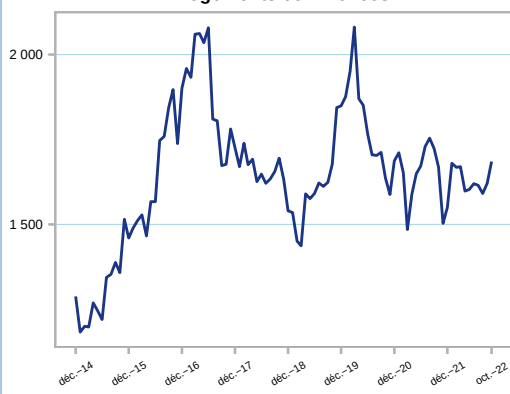
Au 3ème trimestre 2022, les créations d'entreprises augmentent de 22 % par rapport au trimestre précédent, contre +21 % au niveau régional. Hors micro-entrepreneurs, la hausse départementale est de +21 %, contre +10 % au niveau régional.

En septembre 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois sont en hausse de 3 %, comme au niveau régional. Après avoir atteint un niveau historiquement bas avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances est en hausse depuis la fin d'année 2021.

Fin septembre 2022, 1 690 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans la Sarthe. Le niveau cumulé est à nouveau en hausse (+3,9 %), après +1,9 % au mois précédent.

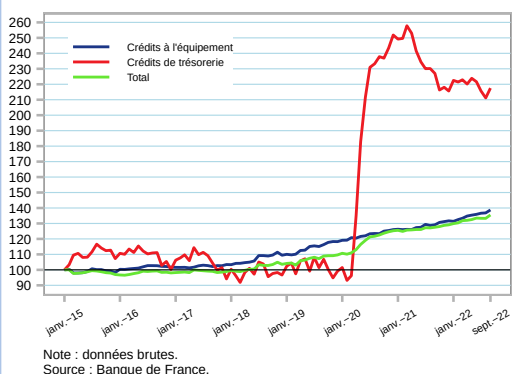
En septembre 2022, les crédits accordés aux entreprises de Sarthe pour leur trésorerie sont en hausse de 3 %, alors qu'ils sont stables au niveau régional. Ils restent plus de deux fois supérieurs à leur niveau de septembre 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Logements commencés



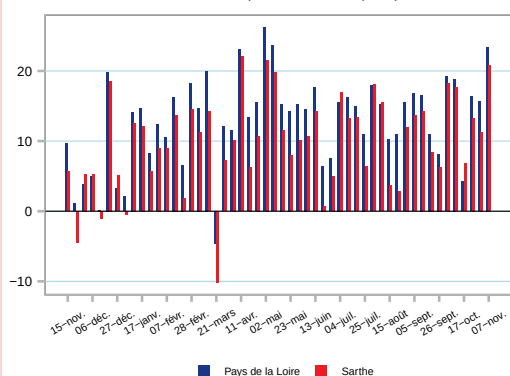
Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans la Sarthe

Indice base 100 en janvier 2015



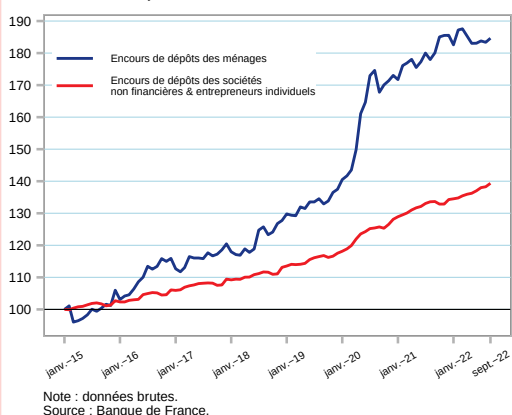
Transactions bancaires

Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015

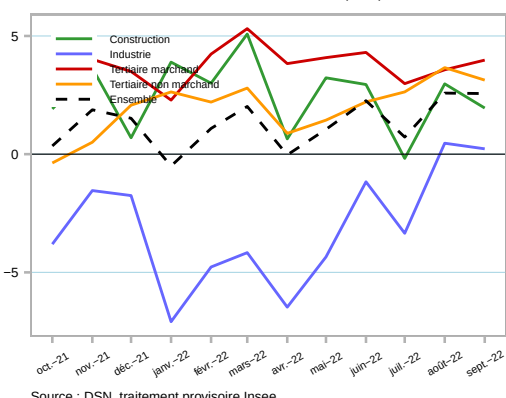


En 2022, dans la Sarthe, les transactions bancaires sont supérieures à leur niveau de 2019 (+13 % en moyenne sur les 4 semaines du 17 octobre au 13 novembre, contre +15 % au niveau régional). Le recours accru à ce moyen de paiement et l'accélération des prix expliquent en grande partie ce niveau.

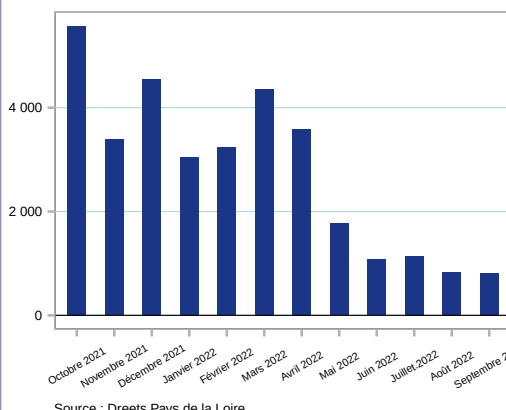
En septembre 2022, les encours de dépôts des ménages sont en légère hausse (+0,7 %). La tendance est haussière depuis fin 2020, de façon similaire à ce qui était observé avant mars 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,8 %.

Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



**Activité partielle :
nombre de salariés indemnisés**



En septembre 2022, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau de 2019 dans les secteurs tertiaires marchand (+4 %) et non marchand (+3 %), ainsi que dans la construction (+2 %). Il est au même niveau qu'en 2019 dans l'industrie.

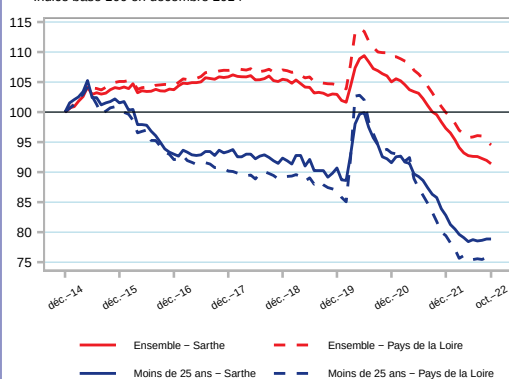
En septembre 2022, en Sarthe, 800 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 800 en août et 1 100 en juillet.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C est en baisse en octobre 2022 (-0,6 %, contre -0,7 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est stable, comme au niveau régional.

En octobre 2022, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont 16 % inférieures à leur niveau d'avant-crise (même mois de 2019). La tendance est moins positive qu'en moyenne régionale où le niveau de 2019 a été rattrapé en août 2021 (+15 % en octobre).

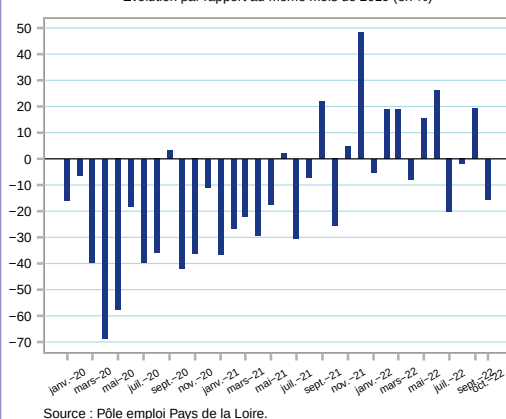
Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

Indice base 100 en décembre 2014

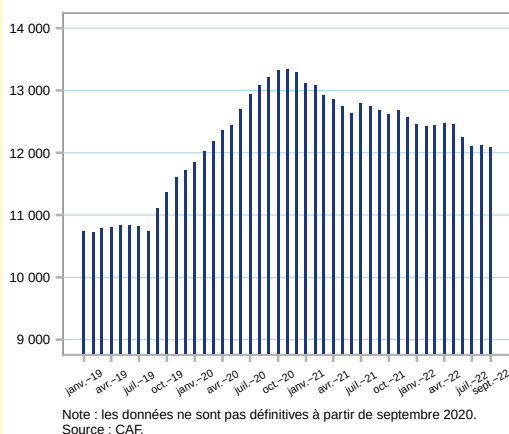


Offres déposées à Pôle Emploi

Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)



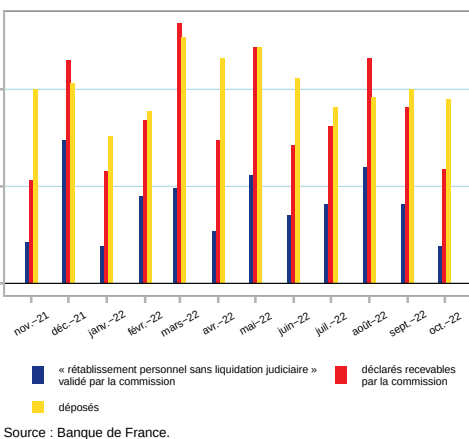
Bénéficiaires du RSA



En septembre 2022, 12 100 personnes bénéficient du RSA, comme au mois précédent. La tendance est à la baisse depuis décembre 2020. Le nombre de bénéficiaires est supérieur de 8,8 % à son niveau de septembre 2019.

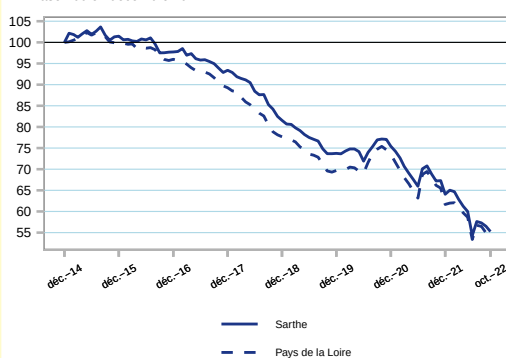
En octobre 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en légère baisse (-5 %), contre une hausse de 8 % au niveau régional. Le nombre de dossiers jugés recevables est en baisse (-35 %, contre -29 % au niveau régional).

Surendettement : nombre de dossiers



**Bénéficiaires de l'ASS
(allocation de solidarité spécifique)**

Base 100 en décembre 2014



En octobre 2022, dans la Sarthe, 2 070 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse (-2,2 %), contre -2,4 % au niveau régional.